

3.7. DISPOSITIFS Santé-Précarité : PASS, LHSS, LHSSM, EMPP, LAM et ACT

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Cellules de prise en charge médico-sociale, destinées à faciliter l'accès des personnes en situation précaire sans couverture maladie aux soins et aux droits en santé, via un réseau de soins et un accompagnement social.

Accueil des personnes en grande précarité, démunies sur le plan social, psychologique, voire sans résidence stable.

→ 6 PASS hospitalières sur les 4 secteurs du Haut Vaucluse, d'Avignon & communes alentours, Carpentras-Sault et Sud Vaucluse :

- ✓ Centre Hospitalier du Pays d'Apt (PASS Dentaire également) – Tel : 04 90 04 34 17 / Mail : s.thomas@ch-apt.fr
- ✓ Centre Hospitalier Henri Duffaut, Avignon - Tel : 04 32 75 31 32 / Mail : sarantis.sandrine@ch-avignon.fr
- ✓ Centre Hospitalier Intercommunal Cavaillon-Lauris, Tel : 04 90 78 85 00 / Mail : anelyse.braquet@ch-cavaillon.fr
- ✓ Centre Hospitalier de Valréas - Tel : 04 90 28 51 57 / Mail : s.bonnefille@ch-valreas.fr
- ✓ Centre hospitalier de Carpentras - Tel : 04 32 85 88 94 / Mail : s.reynaud@ch-carpentras.fr
- ✓ Centre Hospitalier Louis Giorgi, Orange – Tel : 04 90 11 24 54 / Mail : pat@ch-orange.fr

→ 1 PASS de ville portée par Ressources Santé Vaucluse sur 3 communes : Avignon, Carpentras et Cavaillon

- Tel : 04 58 803 803, du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, à compter d'avril 2026
- ✓ Permanence d'accueil au siège de RSV -135 avenue Pierre Sémard MIN Bât.H2 RdC
 - ✓ Permanence au CCAS d'Avignon
 - ✓ Permanence au Centre de santé et de prévention de Carpentras
 - ✓ Permanence à l'EDES de Cavaillon